

AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS : PARC PUBLIC

JARDIN ALPIN



Pendant les travaux



Après les travaux

> PARTICULARITÉS DU PROJET

- + Création d'une zone phyto épuration,
- + Création d'une zone humide pour l'étang existant,
- + Aménagement en site occupé,
- + Arrosage manuel et automatique,
- + Clôtures et portails,
- + Plantations et ensemencements.

> ÉQUIPE ET ORGANISATION

| | | |
|------------------|----------------------------|-------------------|
| Maître d'ouvrage | Mairie de Meyrin | Jakob SCHEMEL |
| Mandataire | In Situ SA | Philippe CLOCHARD |
| Architecte | Véronique Favre Architecte | Véronique FAVRE |
| Technicien | Martin Paysage | Quentin HAMET |
| Chef d'équipe | Martin Paysage | Laurent BILLOD |

> CHIFFRES CLÉS

| | | |
|--------------------------------------------|---------------------------------------------------|--------------------------------------------|
| Période des travaux 06 à 08.2016 | Durée des travaux 2 mois | Montant hors taxes CHF 105'000.- |
| Surface gazon 150 m² | Surface de plantation 200 m² | |

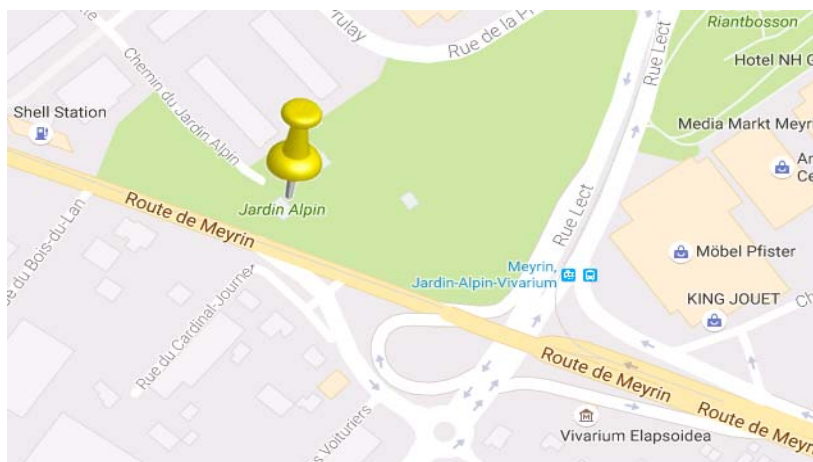
AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS : PARC PUBLIC

> SITUATION

Chemin du Jardin Alpin 7
CH-1217 Meyrin

Coordonnées géographiques

E MN95 : 2'495'213 m
N MN95 : 1'120'402 m
Latitude WGS84 : 46.226114 °N
Longitude WGS84 : 6.080845 °E



> DESCRIPTIF DU PROJET

Revalorisation du Jardin Alpin.

L'exécution des travaux en détail :

- Création d'une zone humide pour l'étang existant,
- Création d'une zone phyto épuration,
- Terrassement,
- Revêtement,
- Plantations et ensemencement,
- Pose d'une clôture et d'un portail,
- Installations de réseaux d'arrosage manuels et automatiques.



> RESSOURCES

+ Effectif moyen sur le chantier de 4 personnes, dont :
1 chef de chantier, 1 machiniste et 2 paysagistes.

+ Moyens en matériel :

1 pelle 1.5 tonnes,

1 pelle 8 tonnes,

1 dumper.

> MESURES QUALITÉ, SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT APPLIQUÉES

+ SMI Système de Management Intégré,
Établissement d'un PHSE
Plan Hygiène Sécurité Environnement,
Formation continue.

+ Sensibilisation aux mesures :
Audits internes
Quarts d'heure sécurité
Visites de courtoisie.

+ Plan de gestion environnementale des chantiers :
Air, eaux, déchets, bruit, sol, flore, faune.